

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 9 novembre 2009****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. MAGLICA) - Mme KOENDERS (pouvoir M. MARTIN) - Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme GAUTHIE (pouvoir Mme CHATILLON) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)
Membres absents : M. MARTIN - Mme VANDRIESSE

**OBJET
DE LA DELIBERATION****OBJET DU RAPPORT - Musée des Beaux-Arts - Acquisition d'une oeuvre - Demande de subvention**

Mme DURNET-ARCHERAY, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a l'opportunité d'acquérir, au bénéfice du Musée des Beaux-Arts, un tableau de Roger Bissière (1888-1964), *Blanche aurore*, datant de 1961, auprès de la galerie Aittouarès à Paris.

Cette oeuvre viendrait compléter opportunément la collection de l'Ecole de Paris, dont le noyau est la donation Granville. Le musée s'attache, en effet, à enrichir cette dernière par l'introduction d'artistes qui n'ont pas été collectionnés par Pierre et Kathleen Granville, et dont la présence permet une plus juste appréciation de la création en France dans les années 1950 à 1970.

Le coût de cette acquisition, qui a reçu l'avis favorable de la commission scientifique interrégionale des musées de France, est estimé à 65 000 €.

Une subvention serait sollicitée auprès du Fonds Régional d'Acquisitions des Musées.

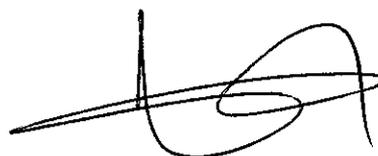
Comme convenu avec le marchand, le règlement de cet achat s'effectuerait sur les exercices 2009 (32 961 €) et 2010 (32 039 €) du budget des acquisitions du Musée des Beaux-Arts.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1- décider l'acquisition par la Ville, au bénéfice du Musée des Beaux-Arts, du tableau de Roger Bissière *Blanche aurore*, dans les conditions proposées ;
- 2- solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être attribuées pour cette acquisition ;
- 3- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 10/11/09

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

10 NOV. 2009

